



## COMPTE-RENDU

### Comité consultatif des temps de l'enfant Réunion du 12 octobre 2017

Étaient présents : Jean-Luc Coudray ( adjoint enfance jeunesse), Janick Gouronnec (responsable halte-crèche), Amandine Plaigne et Elise Monharoul (parents d'élèves Près Verts), Fabienne Klegou ( parent d'élèves Sainte-Anne), Philippe Beurel ( responsable du service enfance jeunesse), Alexandra Letort (directrice ACM et référent périscolaire 3-6 ans), Arthur Loeltz ( référent périscolaire Grands Près Verts), Pascal Morel (directeur école Sainte-Anne)

Étaient excusés : Pascale Blanchard, Nathalie Le Dévehat, Laurence Poisson-Klaric, Myriam Fournier et Annie Le Guillou

#### ORDRE DU JOUR :

1. Prochaine conférence-débat éducative : "Rivalités au sein de la fratrie" par Monica Mejia, et programmation du thème de la conférence à venir.
2. PEDT : retour sur le comité de pilotage du 18 septembre avec la question des rythmes scolaires
3. Été 2017 et rentrée scolaire 2017-2018 : bilan de la fréquentation
4. Alsh et périscolaire : de quelques projets en cours

Compte rendu rédigé par : Philippe Beurel

Prochaines réunions : jeudi 14 décembre 2017 à 19h00 en mairie (réunions suivantes : jeudi 15 février, jeudi 12 avril et jeudi 14 juin 2018)

#### 1. Prochaine conférence-débat éducative : "Rivalités au sein de la fratrie" par Monica Mejia.

L'information sera diffusée par voie de flyers à l'ensemble des parents d'élèves. Entrée libre, pas de réservations. L'information est également disponible sur le blog des parents d'élèves des Près Verts.

#### 2. PEDT : retour sur le comité de pilotage du 18 septembre avec la question des rythmes scolaires

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu du comité de pilotage.

##### 2.1 Auto-évaluation du dispositif PEDT

Le PEDT en cours a été élaboré pour une durée de trois ans, à compter de la rentrée scolaire 2015. Une auto-évaluation est à remettre aux services de l'Etat pour le 29 septembre 2017 et un nouveau document, d'une durée de trois ans, devra être élaboré pour la période de septembre 2018 à septembre 2021, à priori quel que soit le résultat de la concertation concernant les rythmes scolaires. Nous n'avons pas à ce jour reçu d'instructions, mais il y a fort à que le nouveau PEDT doive être remis aux services de l'Etat au plus tard pour le début du mois de mai 2018. Dès la publication du calendrier, une concertation service/écoles/parents d'élèves débutera, pour élaborer les objectifs et actions du nouveau dispositif.

L'autoévaluation du PEDT en cours, document pré-rempli par Philippe Beurel et présenté sur vidéo- projecteur, est validée par le comité de pilotage.

##### 2.2 Nouvelle réflexion concernant les rythmes scolaires : définition des modalités de concertation

Le décret permettant de déroger à la semaine scolaire de quatre jours et demi, pour mettre en œuvre une semaine de quatre jours, a été publié au journal officiel du 28 juin 2017.

Le texte publié permet ainsi au directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen), sur proposition conjointe d'une commune ou d'une intercommunalité et d'un ou plusieurs conseils d'école, de modifier l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et primaires dans le sens d'une répartition des heures d'enseignement hebdomadaire sur huit demi-journées, réparties sur quatre jours uniquement, au lieu de la règle de droit commun actuelle de quatre jours et demi d'école.

Seul garde-fou : le directeur académique doit s'assurer « de la cohérence de cette semaine de quatre jours avec les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation et avec le projet d'école. Il veille à ce qu'elles tiennent compte des élèves en situation de handicap et, lorsque les adaptations doivent être justifiées par les particularités du projet éducatif territorial, il s'assure de la qualité éducative des activités périscolaires proposées », précise le texte.

Prenant acte de cette nouvelle disposition, les élus rappellent d'emblée leur attachement à l'organisation scolaire actuelle, mais précisent qu'ils se refusent à trancher cette importante question de manière unilatérale. Ils souhaitent donc que débute une concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune. Il y a donc lieu de déterminer les modalités qui vont conduire ces acteurs à se prononcer (écoles, parents d'élèves, commune, associations), devant l'alternative suivante : Un maintien de la semaine scolaire à quatre jours et demi, un retrait de la semaine scolaire actuelle au profit d'un retour à la semaine de quatre jours.

Si le choix des acteurs éducatifs de la commune se portait sur un retour à la semaine de quatre jours, l'académie devrait en être informée au plus tard le 15 janvier 2018. Il est donc indispensable que la concertation commence sans trop tarder.

A l'issue de cette présentation, Jean-Luc Coudray souhaite donner la parole à l'ensemble des participants :

- Pour l'école élémentaire des Prés Verts, Mme Blanchard, directrice, indique que le bilan de cette réforme fait l'objet d'études aux résultats contradictoires. Les conséquences sur les résultats scolaires sont aujourd'hui très difficiles à mesurer. Il est indéniable que l'accroissement du temps de collectivité, pour les enfants concernés par le périscolaire soir, peut entraîner un surcroît de fatigue, même si le rythme de vie des familles constitue également (surtout ?) un facteur pouvant nuire au repos des enfants. Au sein de l'équipe élémentaire, sur 16 enseignants, 8 sont favorables à un retour à la semaine de quatre jours, 4 sont favorables à un maintien de la semaine à 4.5 jours et 4 sont partagés, estimant que la semaine actuelle est favorable aux apprentissages mais entraîne un surcroît de fatigue pour eux.

- Pour l'école maternelle des Prés Verts, le bilan est, à l'unanimité, très négatif : les enfants de petites sections sont fatigués, car le temps de sieste, raccourci l'après-midi, ne permet pas un temps de repos adéquat. Bon nombre d'enfants doivent être réveillés pour être prêts à 15h45. Autres indicateurs : les moyennes sections demandent à dormir jusqu'au mois d'avril et la fatigue est générale le jeudi. Les nouveaux rythmes ont également mis à mal le temps d'après-midi, auparavant apprécié par les enseignants pour son climat serein et calme.

- Pour l'école Sainte-Anne, M. Morel indique que l'équipe enseignante ne s'est pas encore réunie pour établir un bilan. Toutefois, il semble que les avis soient similaires à ceux des collègues du public : fatigue accrue en maternelle, bénéfice des cinq matinées en élémentaire même si les élèves semblent plus fatigués le jeudi. M. Morel indique également, que concernant son établissement, et comme en 2013, c'est la recherche d'une cohérence éducative avec l'ensemble des acteurs locaux qui sera privilégiée dans le cadre de cette réflexion.

- Pour les parents d'élèves, aucune enquête n'a été réalisée mais Mme Delhorbe indique que la fatigue des enfants est souvent soulignée en maternelle, mais certains parents montrent qu'ils n'ont guère envie de changer à nouveau de rythmes, d'autres souhaiteraient un décalage des horaires entre la maternelle et l'élémentaire... bref, cette question alimente de nouveau les conversations.

- Pour le secteur associatif, M. Chansay, président du CVA, indique que les associations avaient fourni bon nombre d'efforts pour se mettre au diapason en 2013, mais qu'en tout état de cause, il leur faudra s'adapter en cas de retour à quatre jours.

- Pour les animateurs municipaux, Alexandra Letort, directrice de l'accueil soir de 3 à 6 ans le soir, indique que son équipe n'a pas perçu de fatigue supplémentaire chez les enfants depuis la mise en œuvre des rythmes scolaires. Pierre Nicolas Jan, nouvel animateur, indique que la réforme a valorisé le rôle et la place des animateurs même s'il regrette un mercredi désormais tronqué pour l'accueil de loisirs. Il va de soi que l'hypothèse d'un retour aux quatre jours sera examinée de près par les élus et le service enfance jeunesse : les conséquences pour l'ensemble du personnel du service enfance jeunesse (animateurs, Atsem, mais également le service d'entretien) seront étudiées.

Pour consulter l'ensemble des parents d'élèves, le service enfance jeunesse a élaboré un questionnaire, validé par les élus, les directeurs et directrices des écoles (questionnaire identique pour les deux écoles, publique et privée) ; il a été remis à chaque famille (hors classes de CM2). Ce questionnaire est à remettre au service jeunesse pour le 15 octobre dernier délai.

### **3. Eté 2017 et rentrée scolaire 2017-2018 : bilan de la fréquentation**

#### **3.1 été 2017**

▸ 2957 journées-enfants réalisées (3385 en 2016 et 3396,5 en 2015) pour 37 jours d'ouverture (39 en 2016 et 40 en 2015); la fréquentation journalière moyenne est en baisse : 80 enfants (contre 86.5 en 2016, 84.5 en 2015 et 82.5 en 2014). La baisse est très sensible en juillet (de 103 à 91 enfants soit -12 enfants/jour), beaucoup moins en août (de 74 à 70 enfants soit -4 enfants /jour). Soulignons que la configuration des vacances d'été a contribué à cette baisse d'effectifs : l'an passé les trois premiers jours de vacances du mois de juillet, placés en fin de première semaine, mercredi, jeudi et vendredi avaient entraîné une très forte fréquentation.

▸ L'équipe d'animation a globalement répondu à nos attentes, seul un animateur, très décevant au regard de sa précédente prestation, ne sera pas reconduit en 2017.

▸ Trois des six séjours proposés, c'est une première, n'ont pas affiché complet : Préhistoire à Saint-Just du 10 au 13 juillet (14 participants sur 16 places), Brocéliande et échange avec Cancale du 24 au 28 juillet (13 participants sur 16 places), Ferme pédagogique à Poilley, du 22 au 24 août (11 participants sur 12 places). Par ailleurs, tous les séjours se sont déroulés de manière très satisfaisante sauf le séjour 5-7 ans à Jugon les Lacs, perturbé par des problèmes de météo (orages violents), et rapatrié le deuxième jour au lieu du troisième. Au final, 9 enfants (2 pour l'itinérant vélo, 7 pour le séjour nature à Jugon) n'ont pas pu, malgré leur souhait, prendre part aux séjours proposés : ils seront prioritaires l'an prochain hormis deux de ces enfants désormais au collègue.

#### **3.2 Effectifs scolaires de rentrée**

Stabilité des effectifs scolaires avec 894 élèves inscrits au 1er septembre 2017 contre 899 en 2016 (935 élèves en 2015)

• Ecole maternelle Prés Verts : 219 élèves (+1 élève) ; Ecole élémentaire Prés Verts et Grands Prés Verts : 376 élèves (idem 2016)

- Total Près Verts : 595 élèves (+1)
- Ecole maternelle sainte Anne : 128 élèves (+ 1 élève) ; Ecole élémentaire Sainte Anne : 171 élèves (- 6 élèves)
- Total Sainte Anne : 299 élèves (-6)

### 3.3 Effectifs accueils périscolaires de rentrée

La comparaison est effectuée pour deux semaines et deux jours de fonctionnement, hors les deux premiers jours de la rentrée.

- Accueil matin : fréquentation en hausse lundi, mardi, jeudi et vendredi avec une moyenne journalière de 39 enfants (35 l'an passé) ; en baisse le mercredi avec une moyenne journalière de 60 enfants ( 65 l'an passé).
- Restauration municipale : fréquentation en légère hausse avec une moyenne journalière de 658 enfants (654 enfants l'an passé soit + 4).
- Accueil soir à 15h45 : hausse des effectifs en maternelle avec une fréquentation journalière moyenne de 108 enfants (au lieu de 102 l'an passé, +6) ; légère baisse en élémentaire aux Prés Verts (-2 avec 68 enfants) et légère hausse aux Grands Prés Verts (+ 3 avec 76 enfants). Soit un total de 251 enfants contre 246 l'an passé.
- L'accompagnement des enfants pour se rendre après l'école à leurs activités associatives revêt deux formes : accompagnement par les animateurs des associations, moyennant une subvention spécifique ou accompagnement par des animateurs de l'accueil périscolaire dans la mesure des possibilités du service. A la rentrée 2017-2018, 5 associations comme l'an passé sont concernées par les trajets associatifs assurés par le service enfance jeunesse pour 7 trajets et 67 enfants concernés).
- Accueil de loisirs : la fréquentation est en baisse sensible avec une fréquentation moyenne le mercredi après-midi de 122 enfants durant les trois premiers jours de fonctionnement (130 enfants l'an passé pour ces mêmes trois premiers jours).
- Personnel vacataire : 8 vacataires interviennent le midi, 8 le soir et 5 le mercredi après-midi. Le dernier recrutement a eu lieu le 19 août. Les possibilités de remplacement, en cas d'absence, sont à ce jour limitées.
- La municipalisation de l'accueil soir Sainte-Anne pour les enfants de maternelle est effective depuis la rentrée scolaire. Un premier bilan sera fourni avant les vacances de la Toussaint.

### 4. Périscolaire soir : projets en cours

Les référents périscolaires présentent tour à tour quelques projets en cours :

« L'enfant archéologue » pour les 6-7 ans (les deux écoles sont concernées) de novembre à 2017 à janvier 2018. Une plongée avec l'association « La voix sociale » dans un univers culturel, celui des civilisations antiques. L'association interviendra également dans le cadre scolaire en direction des classes de CE2 des Prés Verts pour une recherche et une réalisation plastique à partir d'éléments de la culture antique.

Les Grands Prés Verts débutent leur fil rouge annuel, consacré cette fois aux voyages dans le temps, alors que l'équipe 3-6 ans soir inaugure un « café Hall » qui servira de cadre à de nombreuses animations tout au long de l'année.

L'accueil périscolaire soir 3-6 ans de l'école Sainte-Anne a été pris en charge par le service enfance jeunesse depuis la rentrée de septembre 2017, un premier bilan sera prochainement effectué.

Les programmes complets seront disponibles très prochainement sur les lieux d'accueil, inscriptions avant les vacances scolaires pour les mois de novembre et décembre

Par ailleurs, le festival Photofolie et le Festival des Sciences, organisés par le service enfance jeunesse et animations, et qui se déroulent actuellement, proposent des interventions de scientifiques (robotique et électronique, visite des collections de Rennes 1, cuisine moléculaire, histoire de l'électricité, découverte de la forêt domaniale) ou de photographes (rencontres avec deux des invités) dans les écoles ou au centre de loisirs.

## 5. Questions diverses parents d'élèves

- Les parents d'élèves proposent au service enfance jeunesse de fournir en début d'année scolaire, une notice explicative à chaque famille, pour les informer du fonctionnement des bornes de pointage. Les réunions de rentrée sont aussi l'occasion de sensibiliser les parents.

- Concernant le fait de ne pouvoir pointer qu'à une seule borne le soir, Philippe Beurel précise qu'il s'agit non seulement de pointer chaque départ, mais aussi de vérifier que chaque départ est l'objet d'un pointage à la borne, pour le paiement de la prestation. Par ailleurs, le service ne délivre pas de passe-partout aux parents d'élèves le soir, sa mauvaise utilisation entraînant des erreurs difficiles à déceler !

- A ce sujet, le conseil municipal prendra prochainement la délibération suivante :  
« De nombreux défauts de pointage « Carte + » le matin (pour la restauration, l'accueil périscolaire soir), ou le soir au moment du départ, entraînent des tâches administratives supplémentaires à effectuer pour les agents du service, tâches chronophages et rébarbatives.

En effet, les agents sont amenés, directement sur site pour le midi, et le lendemain dans l'ordinateur pour le soir qui précède, à saisir dans Carte +, les participants au repas et/ou à l'accueil soir qui manquent sur les listes :

- Une trentaine de forçages par jour sont nécessaires le midi, ce qui mobilise plusieurs minutes pour un animateur à la borne en fin de service, sur chaque site

- Entre 30 et 35 forçages sont nécessaires pour chaque soir, car il s'agit d'abord d'effectuer une comparaison entre les listes papiers et l'enregistrement informatique, puis de saisir le nom des enfants manquants avec l'heure de départ – quand on la connaît ! - soit une bonne minute par enfant.

Pour réduire de manière significative ces négligences qui entraînent un surcroît de travail pour le service enfance jeunesse, nous proposons l'application d'un tarif spécifique, le tarif correspondant à une présence jusqu'à 19h00, pour les familles qui omettent de pointer le matin pour le soir, ou de pointer au moment du départ le soir, en retenant les critères suivants de manière à ne pas pénaliser un oubli isolé :

- Application du tarif spécifique en cas de non pointages répétés le matin, pour la pré-inscription à l'accueil soir.

- Application du tarif spécifique le soir en cas de non pointages répétés au moment du départ

- Par non pointages répétés, nous entendons un défaut de pointage qui excède un oubli durant une période de deux semaines.

- Aucune « pénalité » n'est proposé pour le midi : les listes sont mises à jour de manière quotidienne sur chacun des sites, ce qui n'implique pas un temps de travail aussi important que la mise à jour pour le soir ».

Les parents d'élèves seront informés par lettre après les vacances scolaires de la Toussaint

- Concernant la mise en place d'un portail familles, destiné à permettre une inscription directe par internet pour le service Alsh par exemple, Jean-Luc Coudray indique que ce projet n'est pas à l'ordre du jour du calendrier des élus.

- A priori, le système Carte + ne prévoit pas de doter un enfant de deux cartes sauf exception (garde alternée). Le service prendra toutefois des renseignements complémentaires auprès du prestataire.